

D'EURALILLE

---

À LA

DEÛLE

---

dit Grand Euralille

Concertation

Atelier #03 - 24 janvier 2024

# ATELIERS DE CONCERTATION

## 7 ateliers grand public

01.

Samedi 09 décembre 2023  
Atelier de présentation  
Salon des réceptions - MEL

02.

Samedi 20 janvier 2024  
Atelier thème « Se nourrir »  
10h-12h  
La chaufferie Huet - La Madeleine

03.

Mercredi 24 janvier 2024  
Atelier thème « Respirer »  
18h30-20h30  
Colysée - Lambersart

04.

Mercredi 31 janvier 2024  
Atelier thème « Se mouvoir »  
18h30-20h30  
Maison des mobilités durables - Lille

05.

Mercredi 7 février 2024  
Atelier thème « S'épanouir »  
18h30-20h30  
Salle Saint-Jean - Saint-André-lez-Lille

06.

Jeudi 15 février 2024  
Atelier thème « Habiter / Travailler »  
18h30-20h30  
Maison des mobilités durables - Lille

07.

Courant mars  
Atelier de restitution  
Le LAB de la MEL - MEL

# DONNEZ VOTRE AVIS

→ **Registre en ligne**

## Registre numérique MEL

[https://www.registre-numerique.fr/  
concertation-grand-eurailille-phase-2/](https://www.registre-numerique.fr/concertation-grand-eurailille-phase-2/)

→ **Registres papiers en mairies**

## Mairie de Lille

Place Augustin Laurent

## Mairie de La Madeleine

160, rue du Général de Gaulle

## Mairie de Saint-André-lez-Lille

89, rue du Général Leclerc

## Mairie de Lambersart

19, avenue Georges Clémenceau

**REGISTRE NUMERIQUE**  Le dossier [Consulter les contributions](#) [Déposer votre contribution](#)  
AU SERVICE DE LA PARTICIPATION DÉMATÉRIALISÉE

### EURAILLIE À LA DEÛLE DIT GRAND EURAILLIE - PHASE 2

OUVERT LE 15/11/2023 À 00 HEURE, CE REGISTRE SERA CLOS LE 01/03/2024 À MINUIT

CONCERTATION D'EURAILLIE À LA DEÛLE :



La concertation menée dans le cadre du projet d'Euralille à la Deûle a été imaginée en deux phases afin de s'adapter au rythme du projet.

En effet, pendant que le dialogue compétitif se déroulait, la phase 1, dédiée à la découverte du territoire, s'est tenue du 4 juillet au 1er octobre 2022. **La deuxième phase se tient du 15 novembre 2023 au 1er mars 2024** dans le cadre de l'élaboration du plan-guide du projet.

Les métropolitains sont invités à réfléchir et partager les propositions qui alimenteront le plan-guide.

**PARTICIPEZ ET DONNEZ VOTRE AVIS !**

Pour participer : 6 ateliers, 8 permanences, le registre numérique ainsi des registres papier, en mairies de Lille, La Madeleine, Saint-André-lez-Lille et Lambersart.

Les pièces du dossier sont accessibles dans ces mêmes lieux, ainsi que sur cette page.

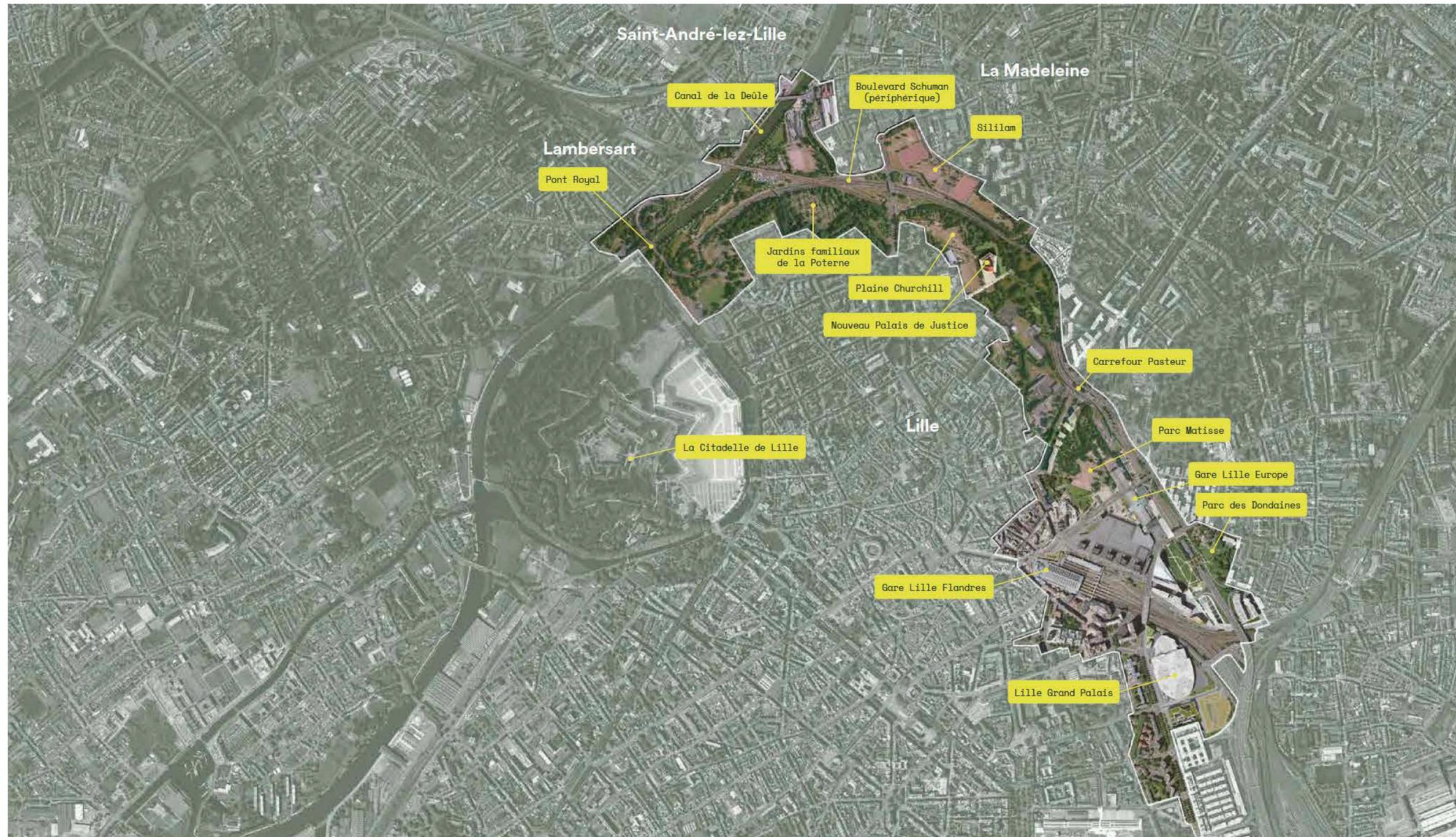
Pour vous informer : Journal de la concertation et exposition dans l'espace public.

Un bilan de la concertation global sera tiré à la fin de cette seconde phase.

L'ensemble des supports de la phase 1 et les contributions sont consultables sur le site de la SPL Euralille : [www.spl-eurailille.fr/projets/deuralille-a-la-deule](http://www.spl-eurailille.fr/projets/deuralille-a-la-deule)

Contact : [concertation-ead@spl-eurailille.fr](mailto:concertation-ead@spl-eurailille.fr)

# — UNE CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE —



200 hectares  
répartis  
sur 4 villes

Env. 100 hectares  
de vestiges de l'ancienne  
ceinture fortifiée

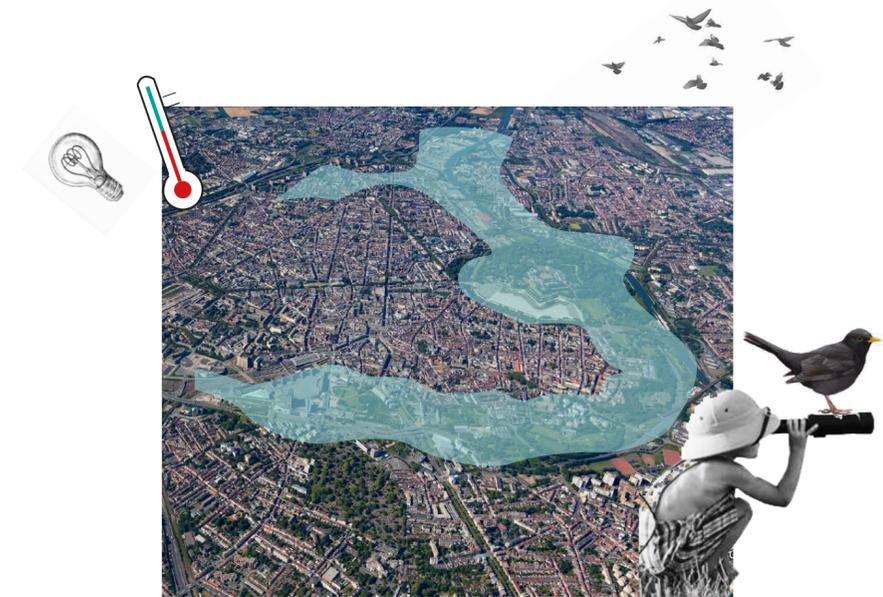
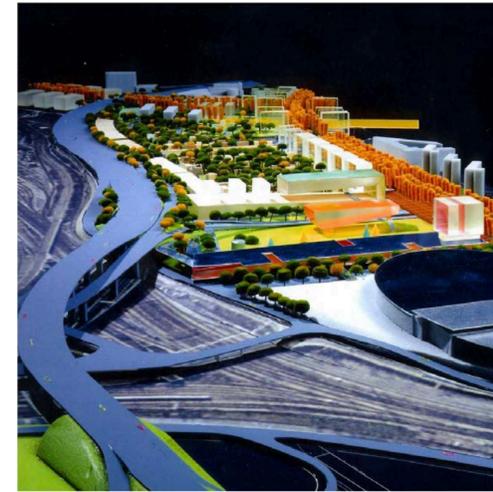
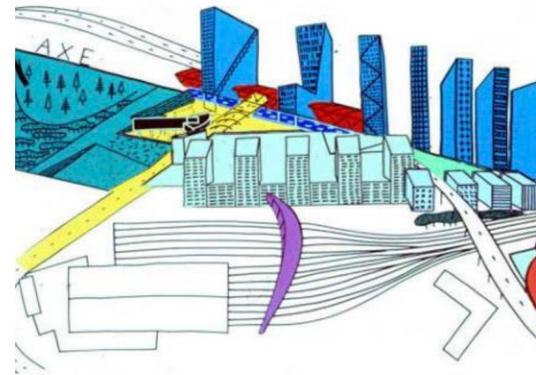
Env. 65 hectares  
d'espaces végétalisés dont  
1/3 non accessibles

Env. 60 hectares  
d'espaces occupés par les  
infrastructures routières

1 quartier d'affaires  
16 000 salariés, 1 000 logements,  
30 millions de voyageurs/an

**DANS** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ **LE FIL**  
**DE L'HISTOIRE** \_\_\_\_\_





1900's

*La plaine*  
Temps 0 - Le bien commun



*La plaine - 1950*

1990's

*L'affirmation  
de Lille Métropole*  
Temps 1 - Nouveau quartier



*Euralille en chantier - 1994*

2000's

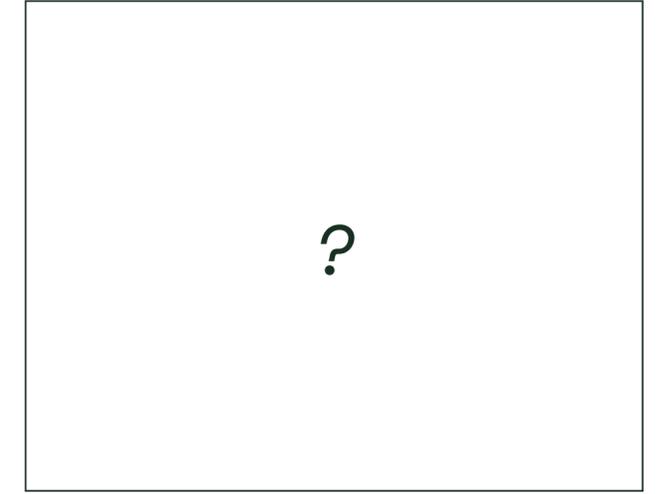
*Euralille 2  
et 3 000*  
Temps 2 -  
Habiter et Travailler



*Lille, le bois habité*

2020's

*D'Euralille  
à la Deûle*  
Temps 3 - Renaturer



*Voisins, voisines*

# UN HÉRITAGE — — HÉTÉROGÈNE

*Vidéo*



*Nature*

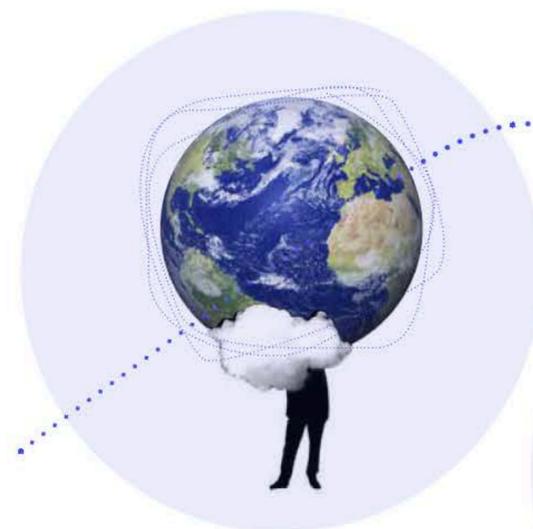
*infrastructure1*

*usage*

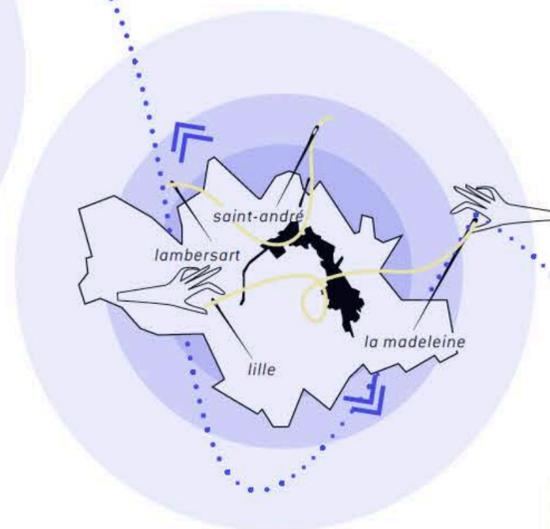
# VOISINS

---

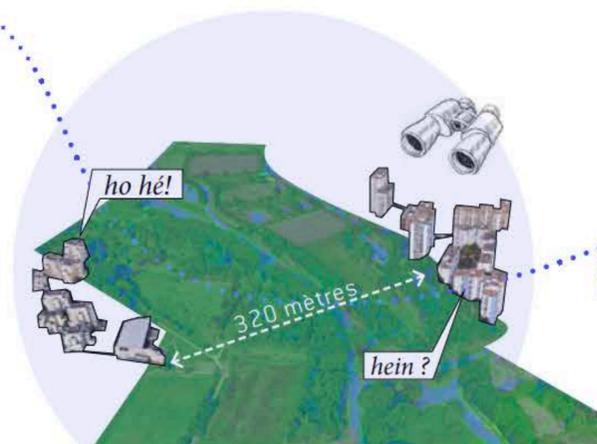
# VOISINES



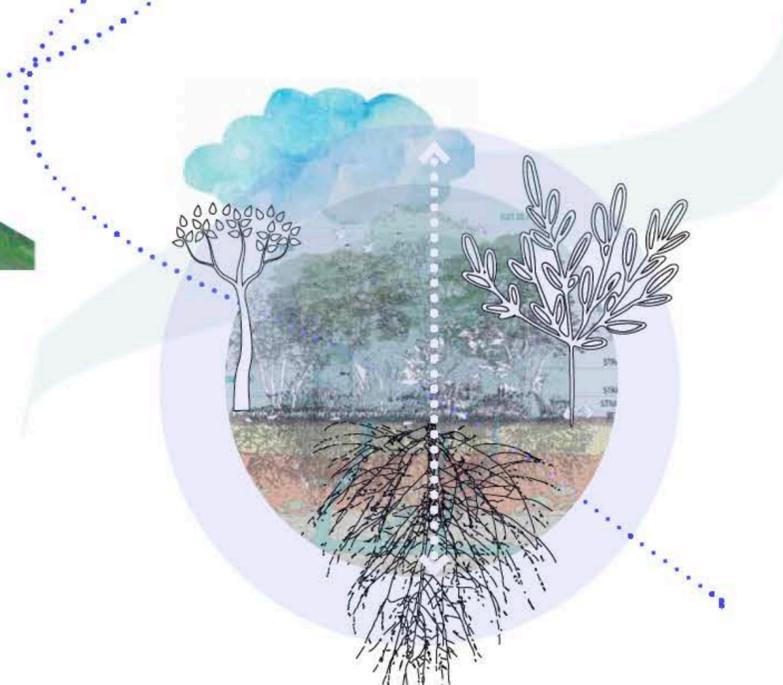
voisins **sur Terre**



voisins **dans notre territoire**



voisins **entre deux rives**



voisins **dans nos milieux**

# LE PLAN-GUIDE — — DU VIVANT



**RESPIRER**



**SE NOURRIR**



**SE MOUVOIR**



**S'ÉPANOUIR**



**HABITER/TRAVAILLER**

**RESPIRER**

# LE FUTUR

# EST DÉJÀ LÀ

21 avril 1906  
Loi organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique

31 mai 1923  
Premier congrès international pour la protection de la nature, faune et flore, sites et monuments naturels

02 mai 1930  
Loi créant les sites classés et les sites inscrits  
  
05 octobre 1948  
Création de l'union internationale pour la protection de la nature (UIPN)

27 novembre 1948  
Création du conseil nation de protection de la nature (CNPN)  
  
15 mai 1962  
Création du Comité européen pour la sauvegarde de la nature (conseil de l'Europe)

19 mai 1964  
Création d'une liste rouge des espèces de la faune sauvage en voie d'extinction (par l'UICN)  
  
10 juillet 1976  
Loi n°76-629 relative à la protection de la nature

RT 1974

RT 1976

RT 1982

RT 1988

RT 1992

RT 2000

RT 2005

COP 21  
Accord de Paris

2020  
ZAN

COP 26  
Glasgow 2021  
Paquet Européen  
Énergie climat

Neutralité  
Carbone

Objectif  
< +1.5°C

Création  
du GIEC

Adoption  
du CNUCC

Cop 1  
Berlin

Ordonnance n°2000-914  
relative à la partie  
Législative du code  
de l'Environnement

Protocole  
KYOTO

2010  
Première loi  
Grenelle dite  
«Grenelle 2»

2020  
Stratégie  
Nationale Bas  
Carbone

RE  
2020

1970

Protection de l'environnement

2050

2006  
Loi sur  
l'eau et  
les milieux  
aquatiques

2009  
Première  
loi Grenelle  
dite  
«Grenelle 1»

2016  
Reconquête de la  
biodiversité, de la nature  
et des paysages et  
création de l'Office  
Français pour la  
Biodiversité (OFB)

2021  
Congrès mondial  
de la nature à Marseille

1980

1990

2000

2010

2020

2030

2040

PAT SDIT PCAET PLH PDM

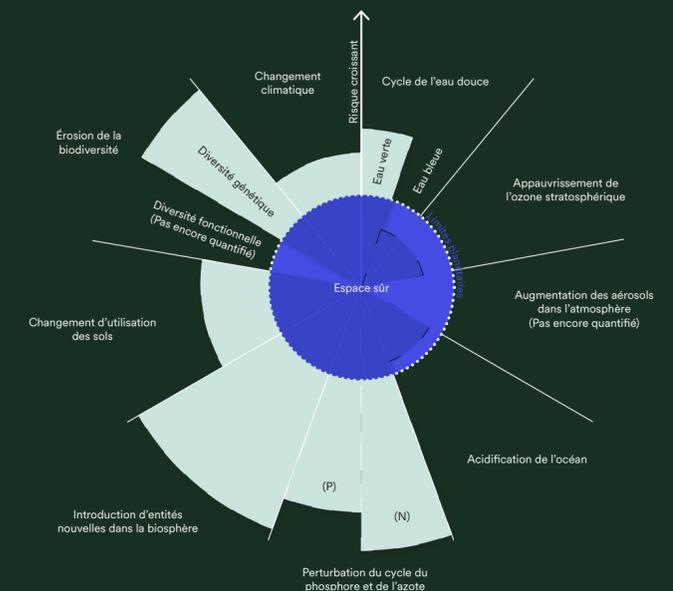
• **6 des 9 limites planétaires** avant le changement d'état irréversible de l'écosystème sont franchies.  
• **31%** des émissions de gaz à effet de serre sont dues au secteur transport en France  
• **18 % des espèces terrestres** risquent l'extinction d'ici 2100, en cas de réchauffement de **2°C**.

En cas de réchauffement de plus d'1,6°C :  
**8%** des terres arables inadaptées à la culture d'ici 2100.

En cas de réchauffement de 2°C :  
800 millions à 3 milliards de personnes souffriraient de pénuries d'eau chroniques ; 48% à 76% de la population mondiale exposée à un risque de stress de chaleur mortelle d'ici 2100.

Jusqu'à **72%** des émissions mondiales de **gaz à effet de serre** sont liées aux **zones urbaines**.

Selon les estimations du GIEC, les villes du monde entier sont capables d'atteindre la **neutralité carbone en 2050** si l'action politique est à la hauteur : les actions en aménagement du territoire, transport et alimentation pourraient permettre de réduire de 40% à 70% les émissions de GES !

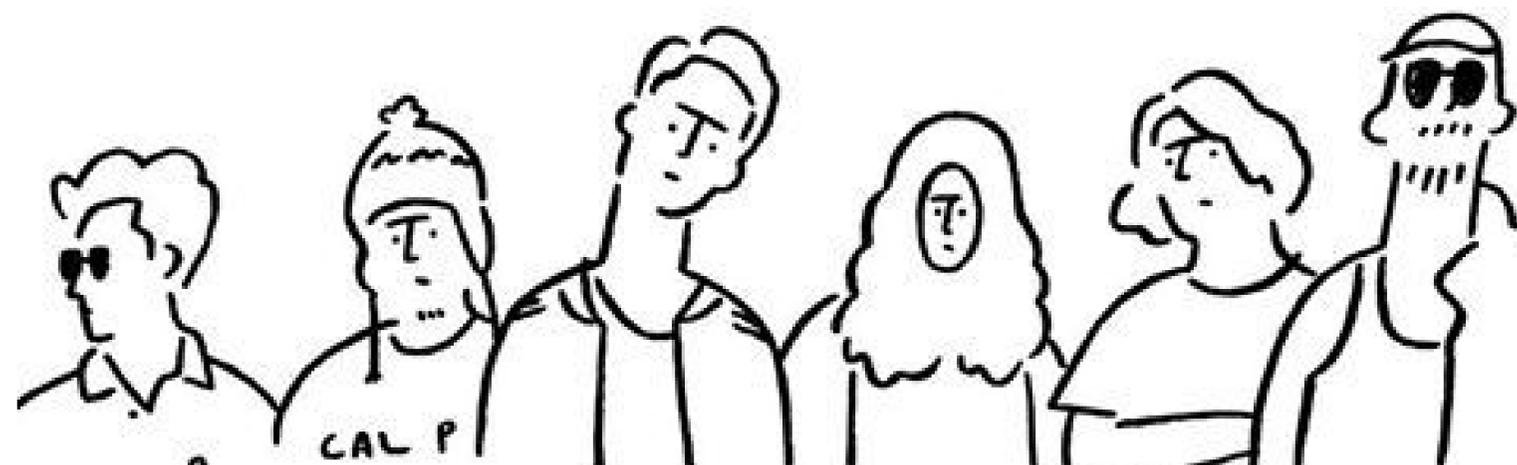


*« À Lille, les pics de pollution aux particules très fines vingt fois supérieurs aux recommandations de l’OMS »*

*France info*

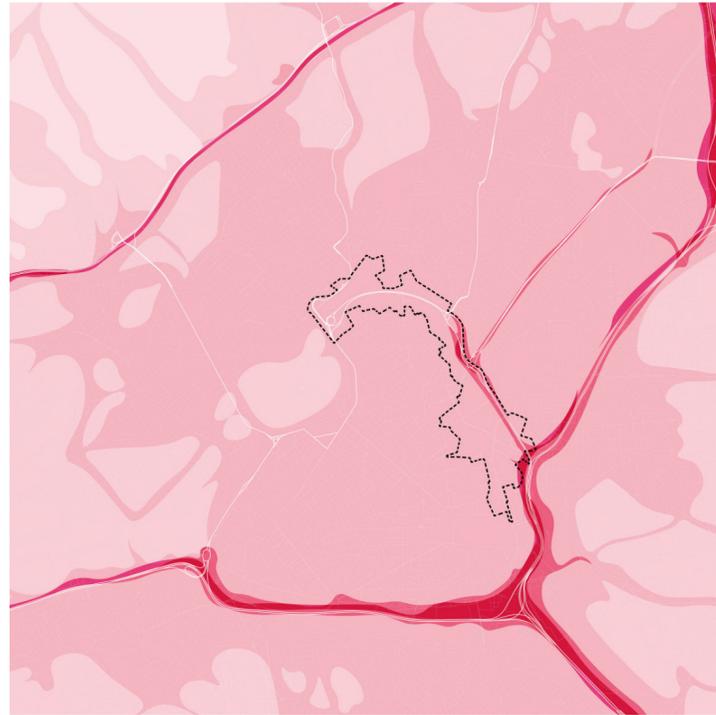
*« Dans la métropole lilloise, on estime que la pollution de l’air est responsable de 1 700 décès prématurés chaque année »*

*La voix du Nord*



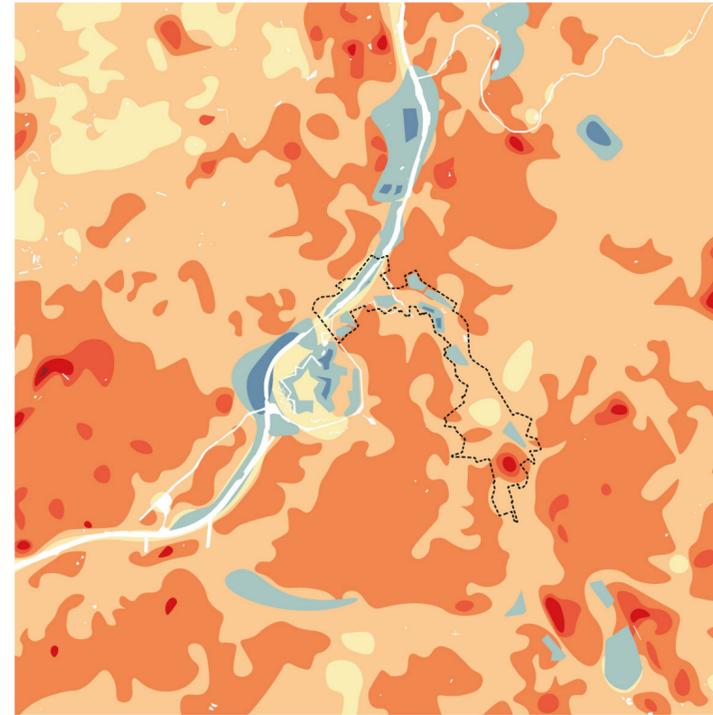
# LE FUTUR

# EST DÉJÀ LÀ



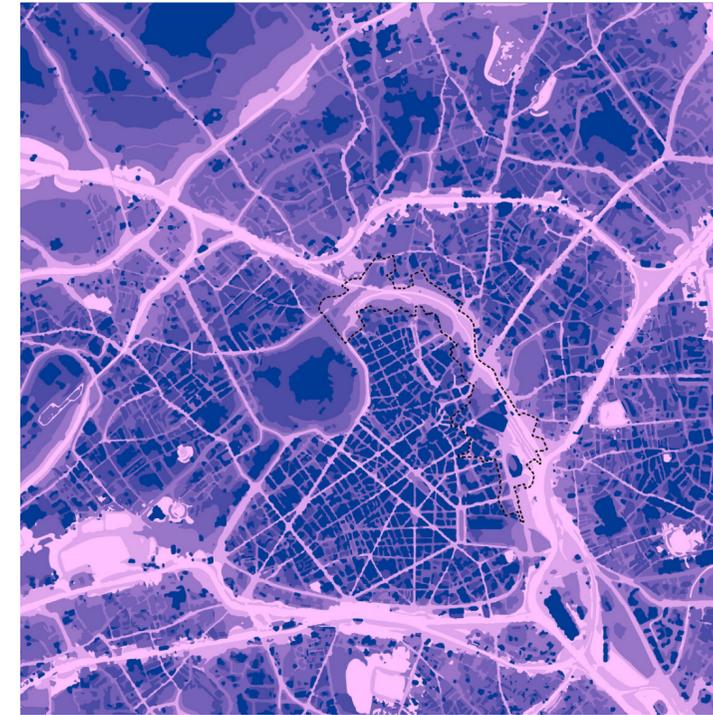
**POLLUTION ATMOSPHERIQUE** 32 jours de pics de pollution dans le département du Nord

préservé ← → pollué



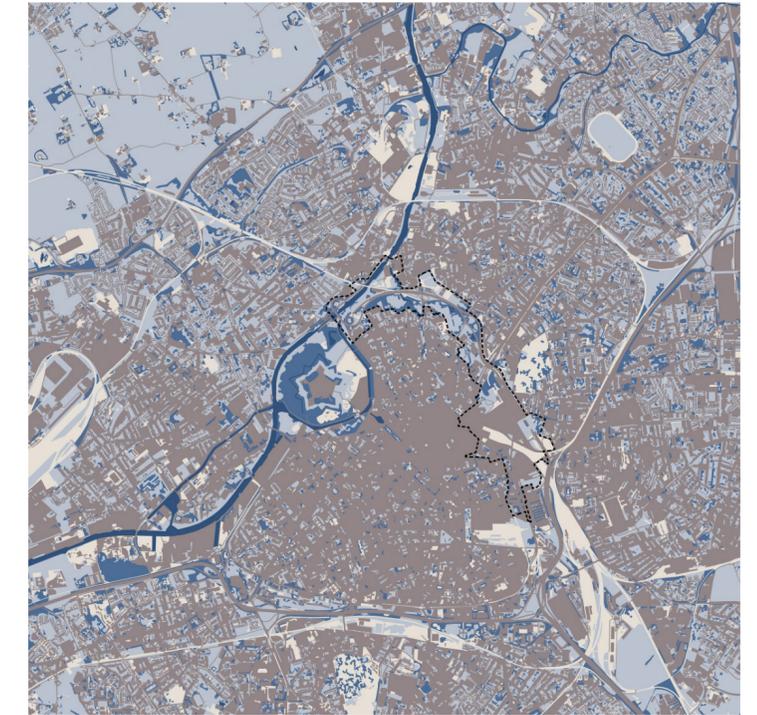
**THERMOGRAPHIE** Jusqu'à 4.9° C de différence entre l'hypercentre et le périurbain

froid ← → chaud



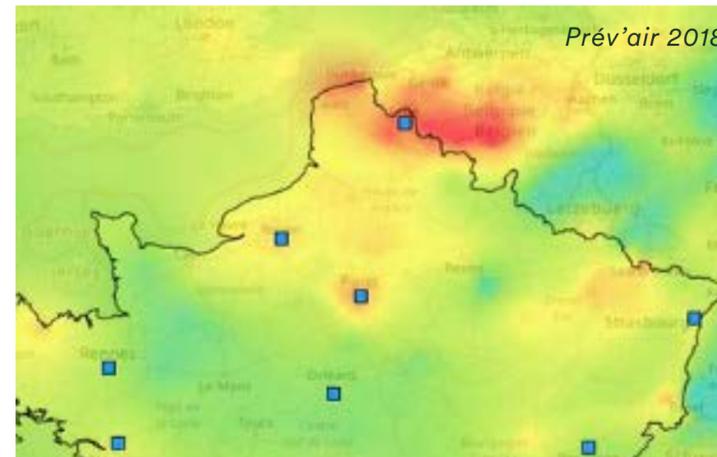
**NUISANCE SONORE** 55 000 habitants exposés au bruit sur l'ensemble de la métropole

calme ← → bruyant



**IMPERMEABILITE DES SOLS** 50% de surfaces imperméables sur le périmètre de l'arc nord

perméable ← → imperméable



# LA SOBRIÉTÉ CARBONE CLIMAT

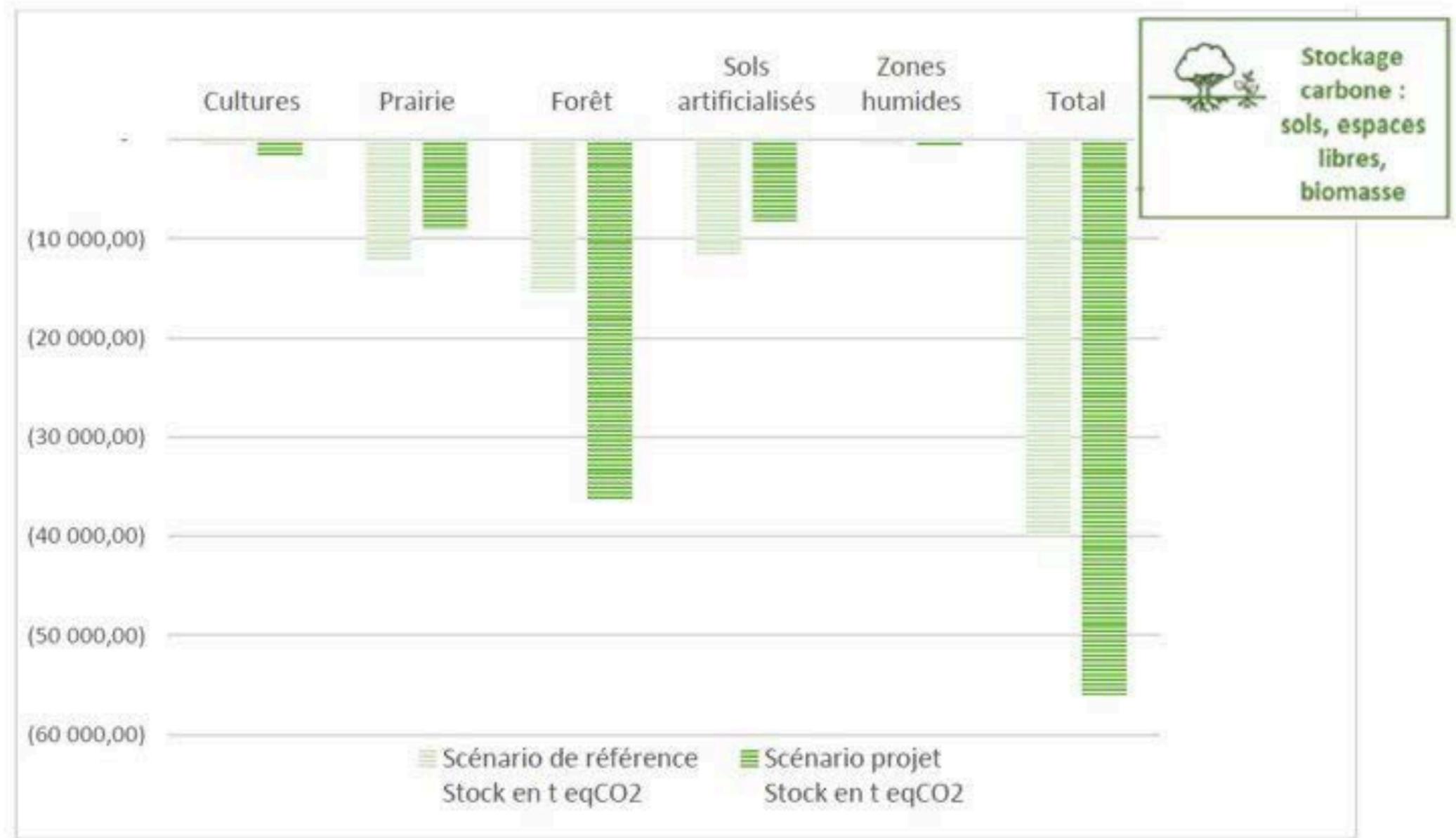
*Décarbonation, diminution de la pollution de l'air et amélioration de la santé humaine et environnementale*

**Des outils techniques**  
pour objectiver  
et orienter les choix

**01.**  
Faire de la sobriété carbone  
l'un des fondements du projet

À toutes les étapes:  
conception, usages,  
recyclage...

À toutes les échelles:  
du territoire  
au bâtiment



# LA SOBRIÉTÉ

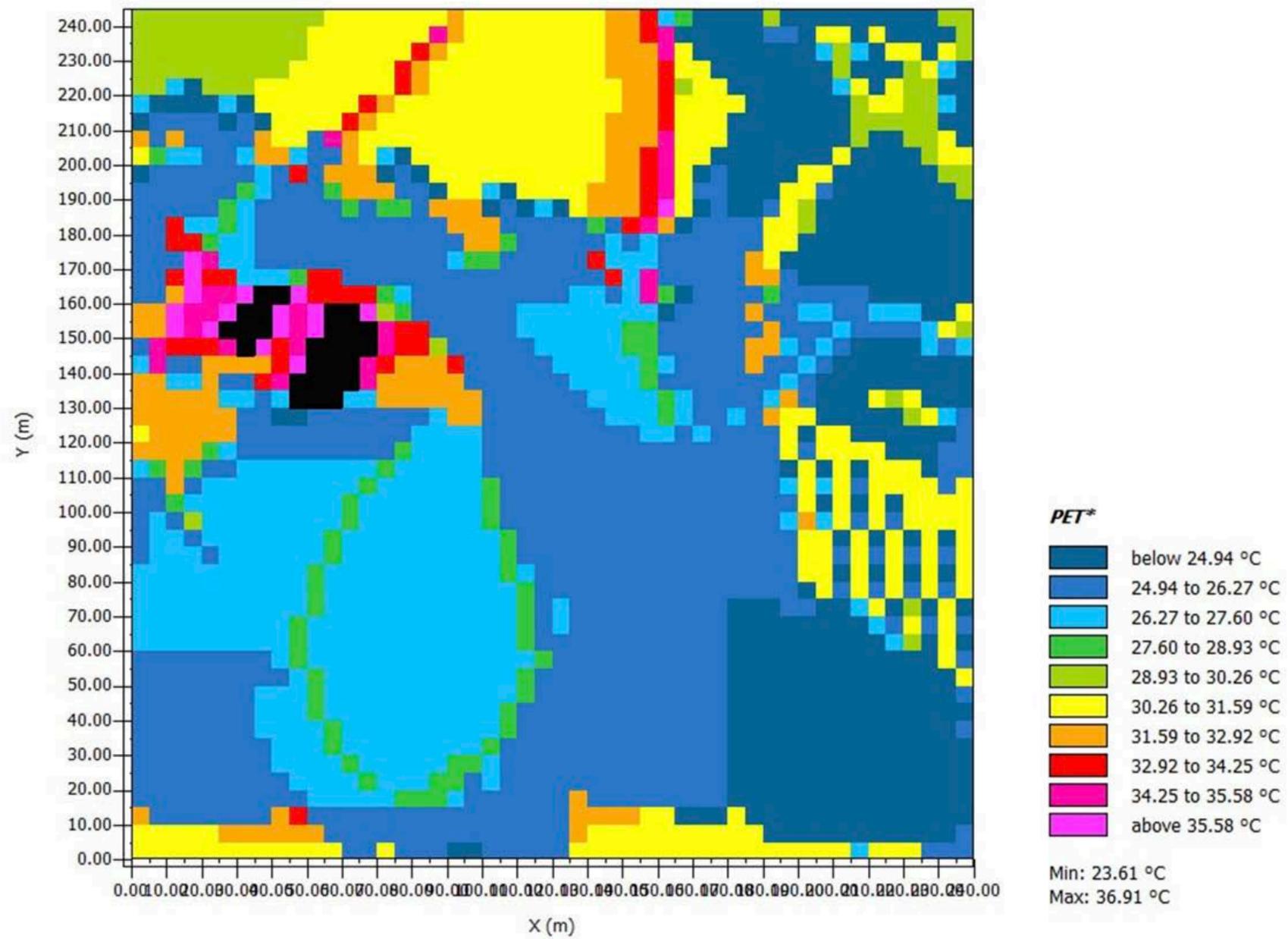
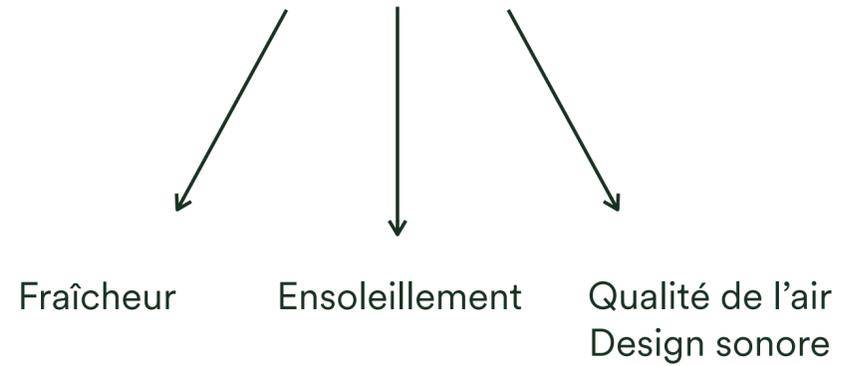
# CARBONE

# CLIMAT

*Décarbonation, diminution de la pollution de l'air et amélioration de la santé humaine et environnementale*

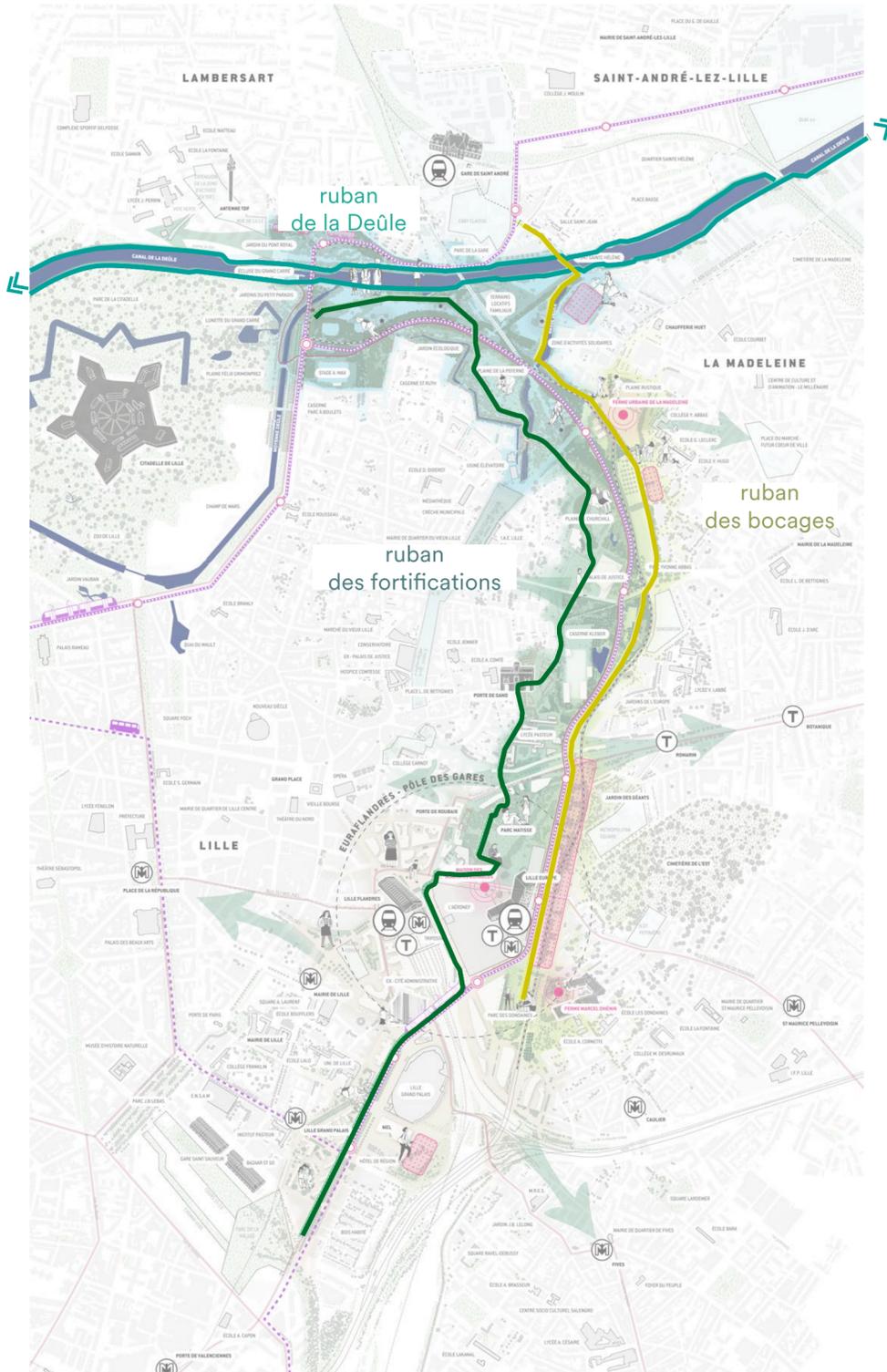
Des outils techniques pour objectiver et orienter les choix

02.  
Conception bioclimatique:  
Au service du confort des habitants et usagers



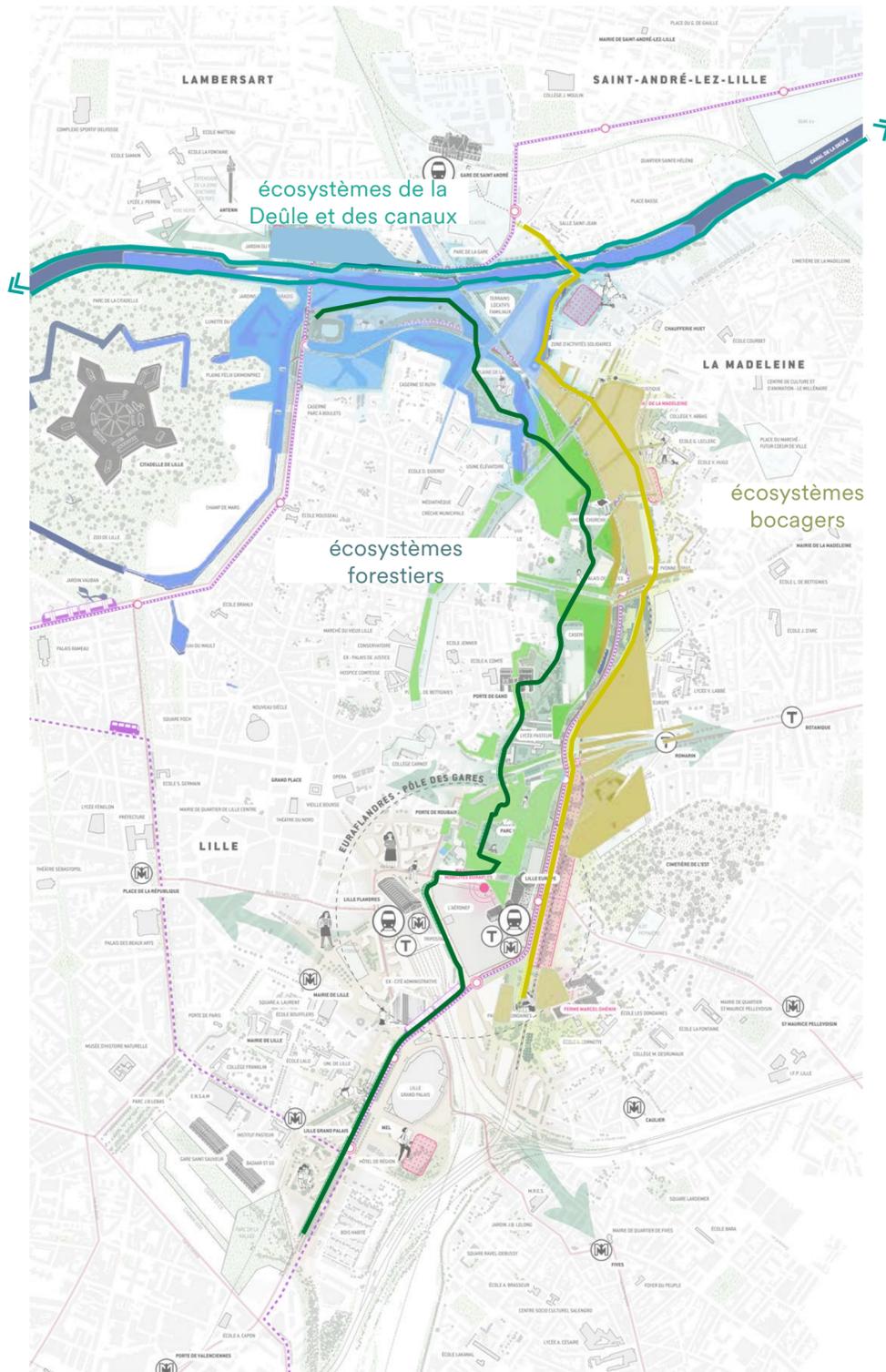
# LES RUBANS

*Ampleur territoriale*



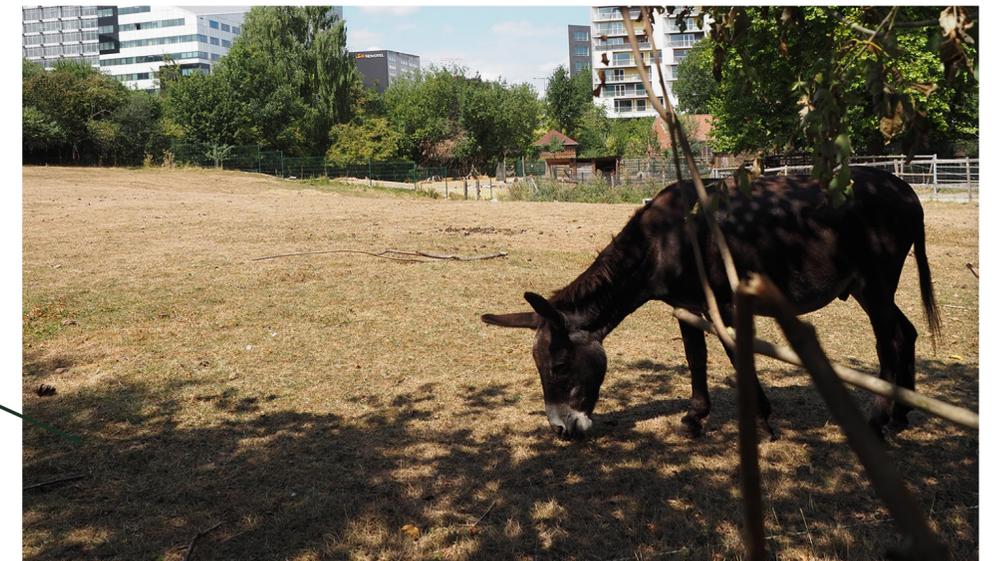
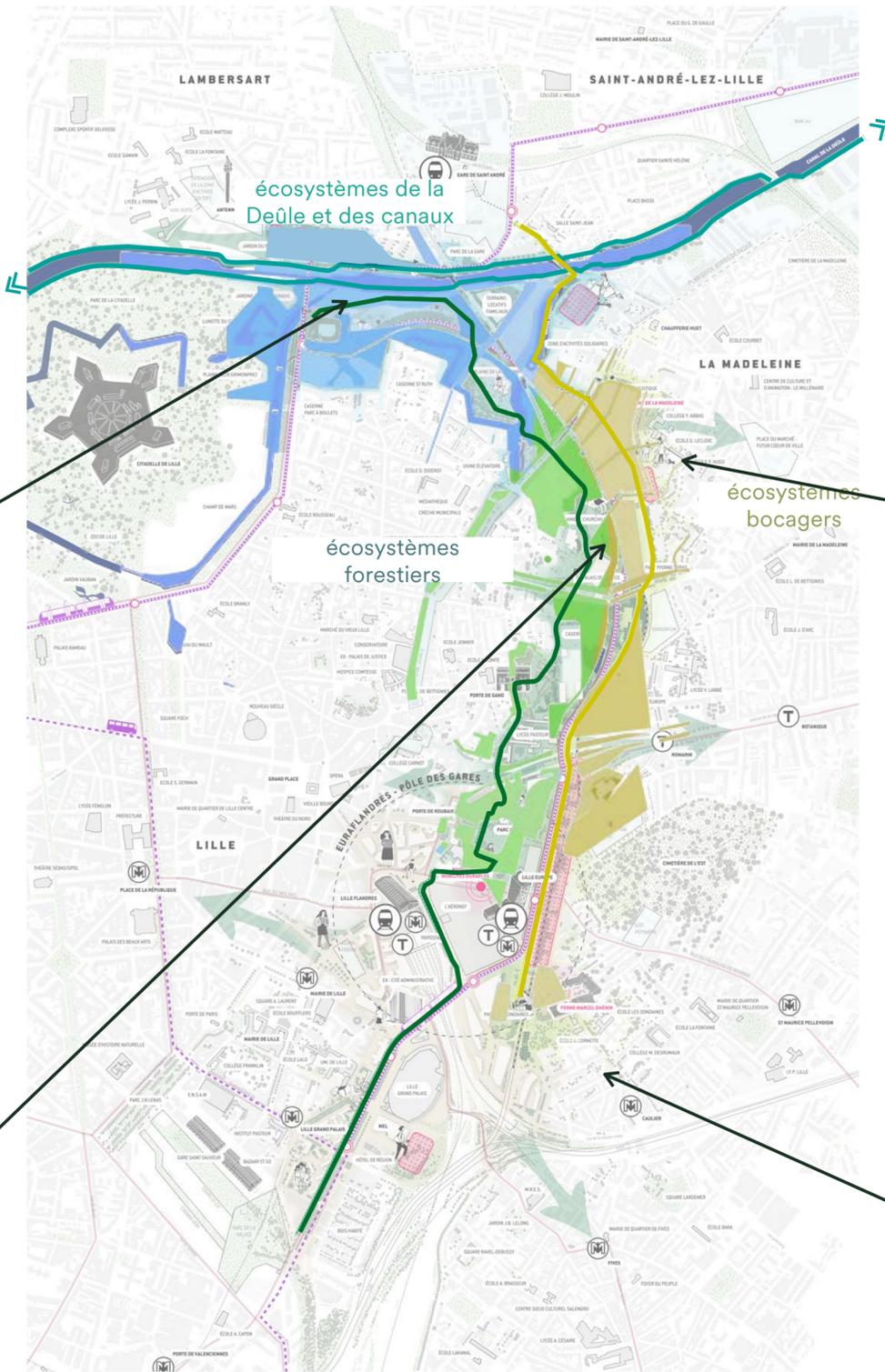
# LES ÉCOSYSTÈMES

*Épaisseur de rive à rive*



# LES ÉCOSYSTÈMES

*Épaisseur de rive à rive*



# CINQ — FONDAMENTAUX

# OUTILS DU PROJET

*Construire des écosystèmes, penser un projet résilient et vertueux*

## sol

Constitution d'une  
**Lithologie**

Maîtrise des  
**Faciès**

GEO

Biodynamisation  
Micro-organismes

Plantations d'activation

Activation biologique  
BIO

- > Lancer un écosystème: (re)constitution d'un sol vivant
- > Comment restituer les sols? Quelles stratégies?
- > Quel historique des sols?
- > Quelle gestion des ruptures topographiques?

## eau

- > Comment fragmenter les bassins versants pour diversifier les milieux?
- > Comment s'appuyer sur l'eau permanente et l'eau ponctuelle pour réguler le climat?
- > Comment l'eau permet de conserver des espèces en place et d'enrichir les milieux?

## arbre

Le bord forestier - densité forte

19 arbres / 100m<sup>2</sup>  
haie 15 x 2

surface 100m<sup>2</sup>

Le bord forestier - densité moyenne, ou ecotone

7 arbres / 100m<sup>2</sup>  
haie 15 x 2

surface 100m<sup>2</sup>

Le bois clair - densité faible

2 arbres / 100m<sup>2</sup>  
haie 15 x 2

surface 100m<sup>2</sup>

La lisière / haie bocagère - densité forte

20-30 arbres / 100m<sup>2</sup>  
haie 15 x 2

surface 100m<sup>2</sup>

- > Quelles formes favoriser, comment les utiliser?
- > Quelles formes préexistent, comment les conforter?
- > Quelles densités pour quelles ambiances?

## espèces cibles

+ bioindicatrice : milieux + stratification

**TROGLODYTE MIGNON**

Proie: Araignées, Muri - Versatiles, Arrière de poisson, Faune d'empilement, Insectes en tous genres

Le canal

- > Comment favoriser l'épanouissement des espèces cibles?
- > Quelles mesures mettre en place et comment les pérenniser?

## carbone / climat

PET\*

below 24.94 °C
24.94 to 26.27 °C
26.27 to 27.60 °C
27.60 to 28.93 °C
28.93 to 30.26 °C
30.26 to 31.59 °C
31.59 to 32.92 °C
32.92 to 34.25 °C
34.25 to 35.58 °C
above 35.58 °C

Min: 23.61 °C  
Max: 36.91 °C

- > Respirer, pour tous les vivants
- > Mesurer, quantifier, tester, pour un projet expérimental qui fait en marchant
- > Fraicheur, ensoleillement, qualité de l'air, paysage sonore ... ?

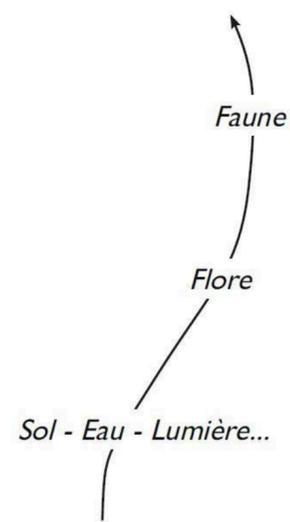
# CINQ — FONDAMENTAUX

# OUTILS DU PROJET

*Construire des écosystèmes, penser un projet résilient et vertueux*

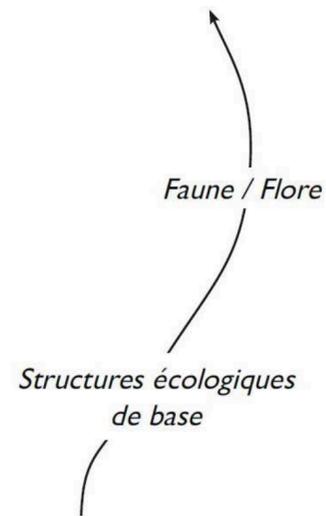
## Approche Stationnelle

Du non vivant vers le vivant



## Approche Fonctionnelle

Utilise le fonctionnement du vivant



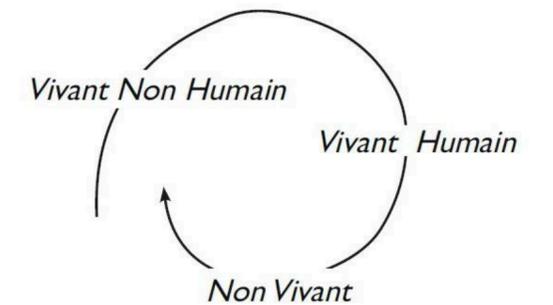
## Approche Dynamique

Projette l'écosystème dans le temps

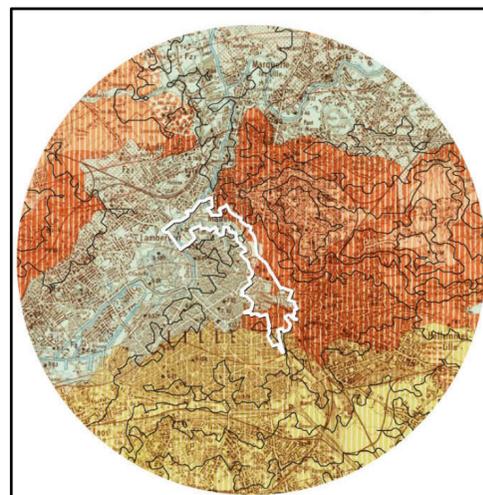
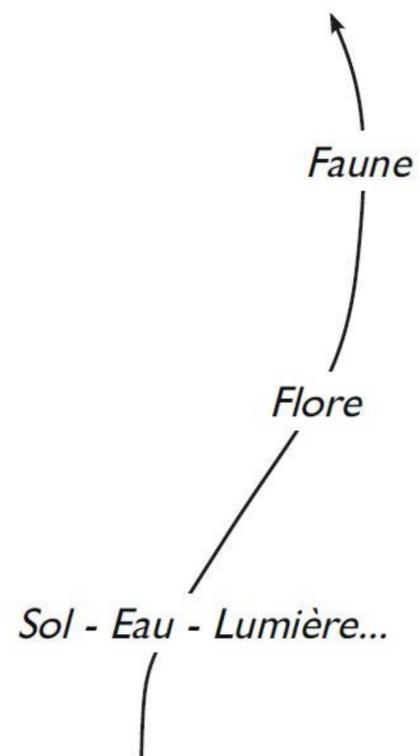


## Approche Relationnelle

Relation Humain et Non humain



# TOUT \_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_ VIENT DU SOL \_\_\_\_\_



**01 / UNE APPROCHE STATIONNELLE**  
**Géomorphologie**  
+ climat  
+ cycle de l'eau



« La santé des humains dépend de la santé de la terre ! »

Thierry Paquot

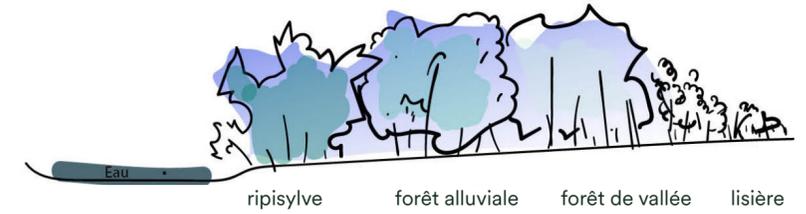
# L'EAU

---

# ORIGINE

---

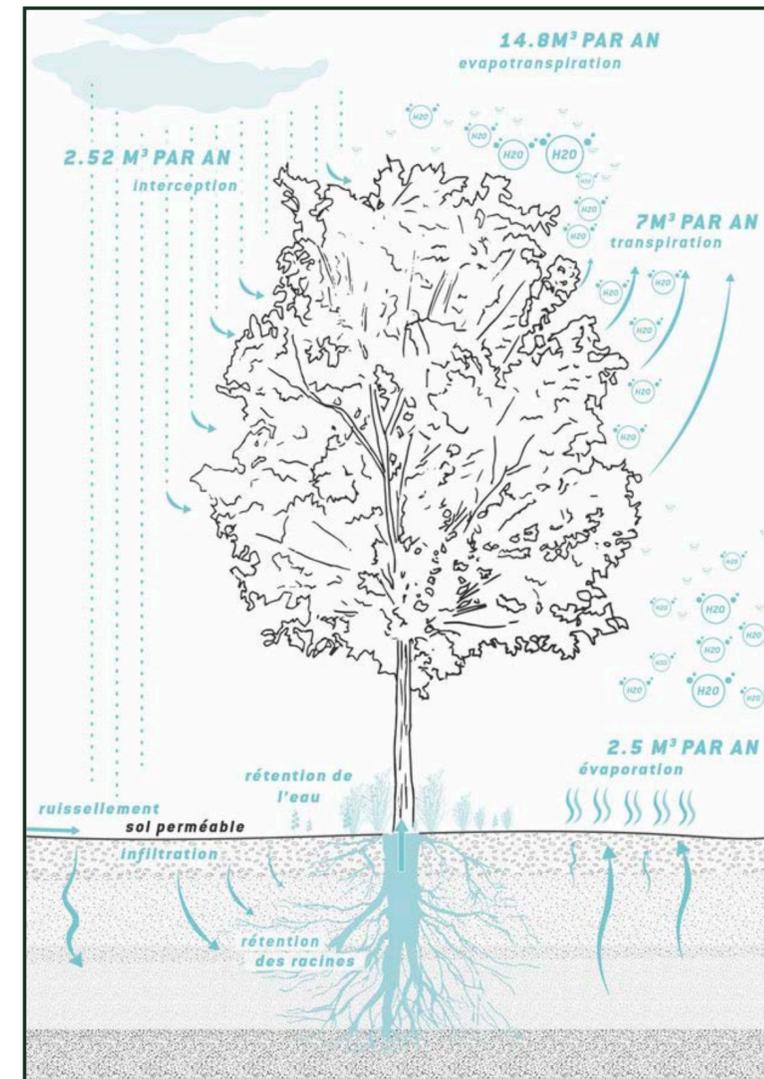
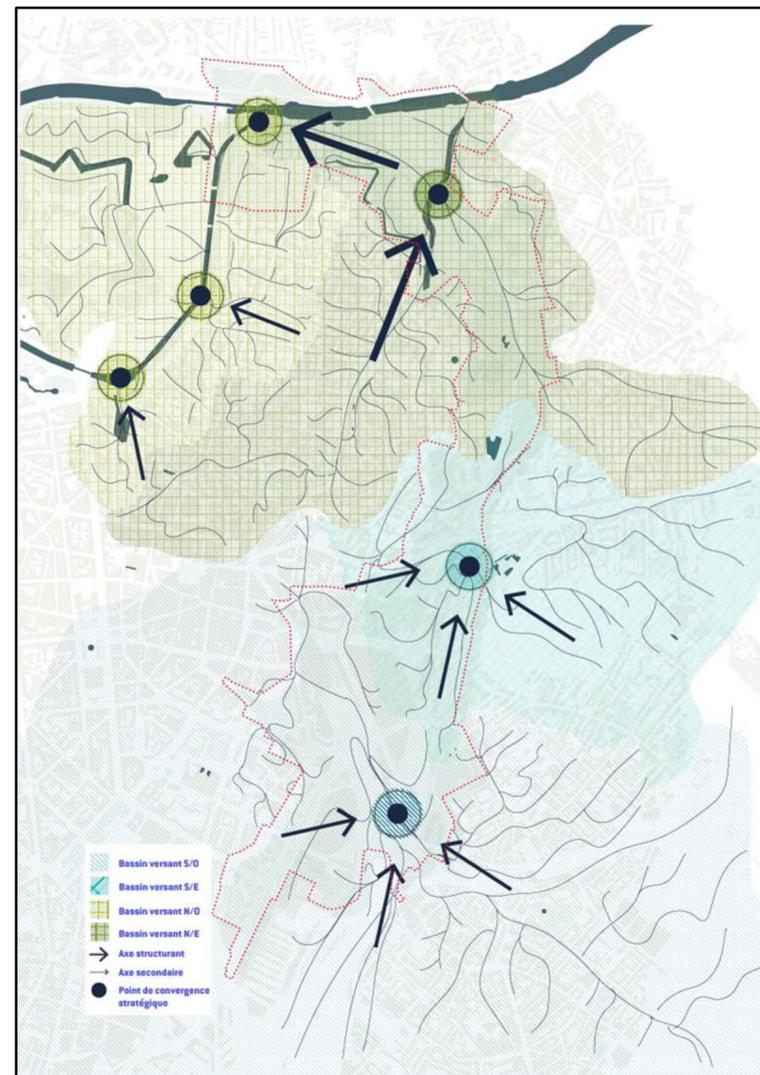
# DU MONDE



Faune

Flore

Sol - Eau - Lumière...



**L'eau**

Créatrice du paysage  
Génératrice d'écosystème  
Dessinatrice de l'urbain

! Évapotranspiration !

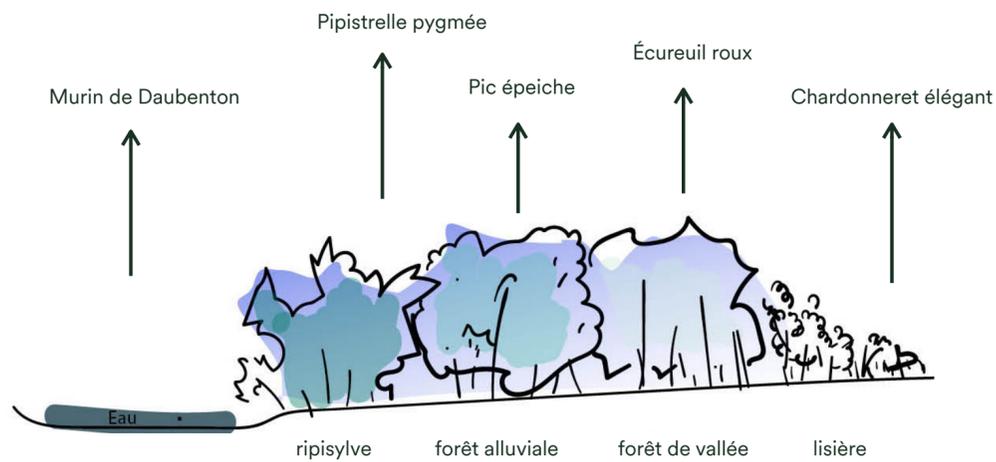
# FORMES ÉCOLOGIQUES DE BASE



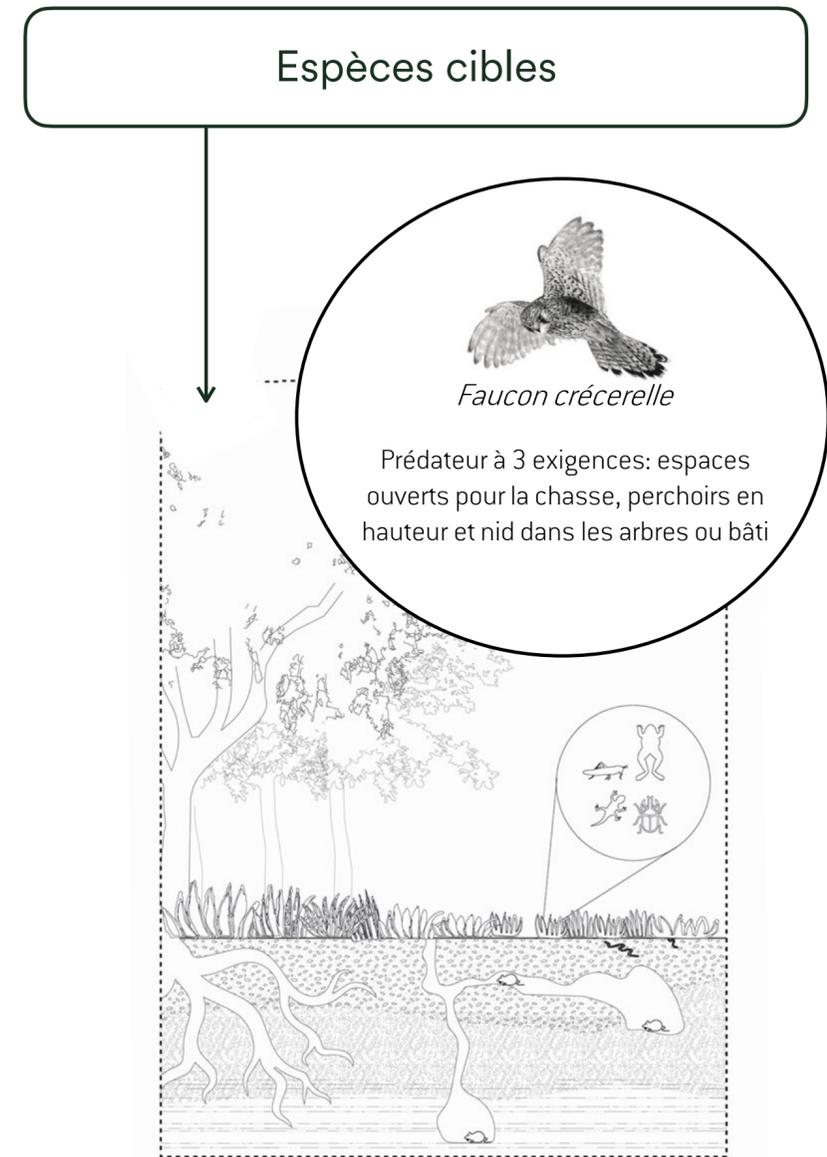
Quelle forme favorise qui et comment les utiliser ?

+ 85 ha d'espaces verts projetés

+ 20 000 arbres plantés



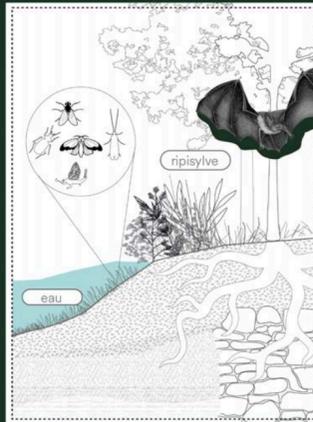
Formes écologiques de base



Faire quoi ? Pour qui ?

- Les symbiotiques
- Les « parapluies »
- Les bio-indicateurs
- Les générateurs
- Les prédateurs
- Les diffuseurs

## MURIN DE DAUBENTON

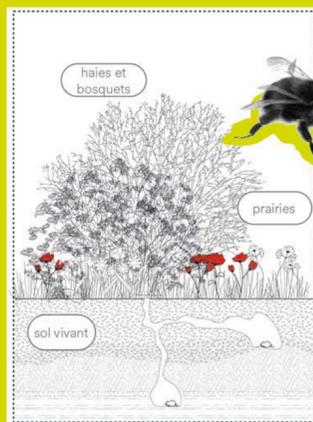


Mammifère carnivore

Proies :  
Insectes : diptères,  
Trichoptères,  
Ephéméroptères,  
Coléoptères  
Lépidoptères

Habitats : espèce associée à des plans d'eau (lacs, mares, étangs), rivières et canaux, principalement en plaine, en particulier dans les zones boisées. On trouve les colonies sous des ponts ou dans des bâtiments, dans des trous des arbres, toujours proches de l'eau voire même dans des souterrains, caves et mines.

## BOURDON TERRESTRE



Espèces pollinisées :  
Ranunculacées : Aconites  
Géraniacées : Géranium, Erodium  
Légumineuses : Trèfles, luzerne  
Asteracées : Chardons, Paquerette,  
Chicorée, Cirses, Tanaisie, Pissenlit  
Brassicacées : Chélidoines  
Papavéracées : Coquelicots  
Caryophyllacées : Silène  
Convolvulacées : Liseron

Habitats : nid localisé dans le sol, à une profondeur permettant d'éviter les gelées

## FAUCON CRÉCERELLE



Proies  
Campagnols  
Musaraignes  
Lézards, Amphibiens  
Orthoptères  
Carabes  
Hannetons  
Lombrics  
Oisillons (fringilles)

Habitats : Espaces ouverts herbacés, arbustes hauts et arbres, milieux rupestres à parois verticales.

Le faucon crécerelle est une espèce prédatrice qui contribue à la régulation de l'écosystème.

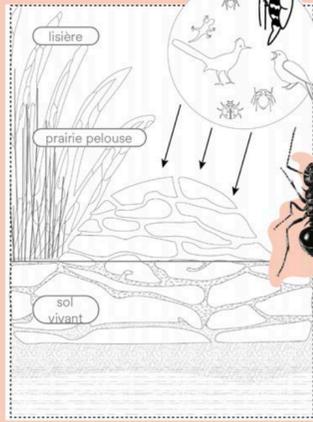
## PIC ÉPEICHE



Espèces pouvant nicher dans les trous creusés par le pic :  
Ecureuil roux, Fouines  
Martre, Loir, Muscardin,  
Noctule commune, Oreillard roux, Petit rhinolophe,  
Pigeon colombin, Chouette de Tengmalm, Mésanges (charbonnière, nonnette, bleue), Sittelle torchepot

Habitats : Milieux boisés, forêts, vergers, haies, bocages, parcs et jardins  
Le pic épeiche est un oiseau sédentaire. C'est un oiseau diurne et solitaire, en dehors de la période de reproduction et de nidification où l'on peut l'apercevoir en couple ou en famille.

## FOURMIS



Prédateurs :  
Oiseaux insectivores  
Pic vert, Pic noir, Pic épeiche, Rossignol, Faucon, Coécinelle  
Lézards  
Araignées  
Grenouilles

Habitats : Milieux pas trop secs tels que les lisières de forêts, les prairies et les jardins. Nid construit dans la terre ou sous l'écorce des arbres, souvent surmonté d'un monticule de terre assez fragile qui fait des nombreuses galeries qui le parcourent.

## CHOUETTE HULOTTE



Proies :  
Campagnols  
Mulots  
Musaraignes  
Petits oiseaux  
Lombrics

Mollusques  
Amphibiens  
Araignées  
Insectes  
Fourmis,  
Chauves-souris

Habitats : Tous les milieux, avec une préférence pour les bois et forêts. Niche dans les trous des arbres principalement.

Caractéristiques : Très sédentaire et principalement forestière, je bouge peu de mon nid.

PAYSAGES



**Ripisylves** : formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau. Elles sont constituées d'essences capables de recoloniser des milieux perturbés (essences pionnières), essentiellement saules et de peupliers, avec des feuilles oblongues, des tiges flexibles, une capacité de régénération naturelle importante. Elles sont épaisses et continues, mieux exposées et fonctionnent d'un point de vue écologique.

**Caractéristiques** : paysage fermé, densité élevée, points de vue ponctuels, teintes de vert d'argent, multi-strates

PAYSAGES



**Zones humides** : zones dont le principal facteur d'influence du biotope (lieu de vie au sens biologique) et de la biocénose (ensemble d'êtres vivants qui coexistent dans un milieu donné) est l'eau. Le biotope et la biocénose sont les deux composants d'un écosystème. Ce sont des zones souvent sanctuarisées du fait qu'elles jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau et le cycle du carbone.

**Caractéristiques** : paysage sanctuarisé, changeant au fil des saisons, habitat propice à une faune particulière, milieu à flore spécifique

PAYSAGES



**Prairies** : zones enherbées, pouvant être de type fleurie, humide, fourragère ; principalement composées de graminées et de légumineuses. Elles évoquent un imaginaire vaste et agréable.

**Caractéristiques** : paysage ouvert, ensoleillé, fleuri, étendues, multi-usages, fauche

PAYSAGES



**Clairières** : lieux ouverts dans une zone boisée (forêt, bois dense, bois clair), où la lumière du soleil atteint le sol. Les clairières varient dans leurs échelles, et sont caractérisées par des microclimats différents de ceux des boisements périphériques.

**Caractéristiques** : paysage éclairci, ouverture, puits de lumière, élément de surprise, multi-usages

PAYSAGES



**Alignements d'arbres** : plantations linéaires le long des routes et des rues dans un espace urbain. Ils sont supports de biodiversité, participent à la continuité des trames vertes, et contribuent au bien-être des habitants qui les côtoient au quotidien.

**Caractéristiques** : paysage linéaire, ombre, identité urbaine, régularité, bien-être

PAYSAGES



**Bosquets** : un bosquet est un îlot d'arbres, ou petit bois (groupe d'arbres de petite étendue) se développant sur un tapis herbacé. Il ne comporte pas de strate arbustive (strate intermédiaire). On peut s'y balader, et ils constituent des refuges ou des milieux nourriciers pour la faune.

**Caractéristiques** : paysage d'arbres rapprochés, isolé, petit, fini/délimité

PAYSAGES



**Bois clairs** : un bois est un espace de terrain couvert d'arbres. Les bois clairs se caractérisent par une faible densité végétale (2 arbres/100m<sup>2</sup>). L'espacement des arbres et la proximité du feuillage permet à la lumière de pénétrer la densité et d'accueillir des sous-bois à l'allure de clairières. Ils sont majoritairement constitués d'érables et de frênes, et peuvent être également des vergers.

**Caractéristiques** : paysage lumineux, soleil, ouvert, léger

PAYSAGES



**Bois denses** : un bois est un espace de terrain couvert d'arbres. Les bois denses se caractérisent par une forte densité végétale (10 arbres/100m<sup>2</sup>). Il s'agit d'une véritable forêt complexe, construite en plusieurs strates (arbres, arbustes, arbrisseaux, herbacées), qui interagissent entre elles. Les sous-bois sont plutôt ombragés et denses. Ils sont majoritairement constitués de chênes et de charmes.

**Caractéristiques** : paysage fermé, riche, exceptionnel, refuge de biodiversité

PAYSAGES



**Haies bocagères** : clôtures (ou linéaires) végétales servant à limiter ou à protéger un champ, une plaine agricole, une prairie. Elles peuvent être vives ou taillées. Elles sont propices au développement de la petite faune comme le Merle noir qui est réputé pour être un important disséminateur de graines de lisieres forestières et de haies.

**Caractéristiques** : paysage linéaire, ombre, identité urbaine, régularité, bien-être

PAYSAGES



**Écotones** : zones de transition écologique entre deux écosystèmes. Ils sont constitués de familles d'arbres transitoires entre le bois dense et le bois clair (Tilleuls, Orme Noisetiers, et en couvres-sols des massifs de Ronciers). La lisière est par exemple une écotone, une limite progressive entre deux milieux, permettant de passer de l'un à l'autre. On la trouve surtout aux bords de bois denses ou de formations forestières fermées, marquant une transition vers des espaces plus ouverts.

**Caractéristiques** : paysage de transition, dimensions variables, démarcation, ornementation colorimétrie variée

PAYSAGES



**Plaines agricoles** : étendues caractérisées par leurs mises en culture. Elles sont souvent bordées par des haies bocagères. La qualité des sols y est primordiale.

**Caractéristiques** : paysage productif, cultivé, entretenu par l'homme

PAYSAGES



**Jardins familiaux** : lotissements de parcelles gérées par des associations ou des particuliers, à vocation de production agricole qui permettent la valorisation des pratiques agricoles à petite échelle. S'ils sont gérés correctement (pas de produits phytosanitaires par exemple), ils sont une source de richesse de biodiversité.

**Caractéristiques** : paysage partagé, productif, communal